

Règlement du Duathlon des Remparts 2026

Le Duathlon des Remparts 2026 se déroulera le samedi 18 avril 2026 à Navarrenx, sous l'organisation de l'Association Sportive Navarraise. Ce règlement est établi pour assurer une course en toute sécurité, dans un esprit de convivialité et de fair-play.

1. A propos

Nos courses sont ouvertes à tous les niveaux d'athlètes : débutant, intermédiaire et expert. Le Duathlon des Remparts est une occasion de se tester sur une épreuve alliant course à pied et vélo, tout en respectant les valeurs de respect et d'engagement personnel.

2. Conditions de participation

Âge minimum

Les participants doivent être âgés de 16 ans ou plus (nés en 2010 ou avant) au 18 avril 2026.

Catégories

Les participants peuvent s'inscrire dans les catégories suivantes :

☐ Individuel (Hommes et Femmes)

☐ Relais (2 participants)

Tarifs

Le montant des inscriptions est fixé à :

10€ en individuel et 15€ en relais pour le format XS.

20€ en individuel et 30€ en relais pour le format S.

Toute inscription qui serait réalisée après le 22 mars est non-remboursable.

Inscription

- Les inscriptions se font exclusivement en ligne sur le site officiel de l'événement www.pyreneeschrono.fr.
- La date limite d'inscription est le 17 avril 2026. Pas d'inscription sur place.
- Le duathlon est ouvert aux licenciés ou non.
- Les licenciés FFC, FFT ou FFA devront présenter leurs licences valides au moment de l'inscription.

☐ Les non-licenciés devront, au moment de l'inscription, valider via pyreneeschrono.fr leur PPS.

3. Parcours

Le duathlon se compose de deux épreuves distinctes :

Parcours S :

1. Course à pied 1 : 5 kilomètres, en une seule boucle.
2. Vélo : 20 kilomètres, en une seule boucle.
3. Course à pied 2 : 2,5 kilomètres.

Parcours XS :

1. Course à pied 1 : 2,5 kilomètres, en une seule boucle.
2. Vélo : 10 kilomètres, en une seule boucle.
3. Course à pied 2 : 1,5 kilomètres en aller-retour.

Les parcours sont entièrement balisés, et des bénévoles et signaleurs assureront la sécurité tout au long de la course. Les participants doivent impérativement suivre les indications de sécurité et respecter le code de la route pendant la section vélo.

Les parcours sont consultables sur le site pyreneeschrono.fr.

4. Règles de course

Vélo

- Casque obligatoire : Le casque est obligatoire pendant toute la section vélo, sous peine de disqualification. Le casque doit être attaché (jugulaire fermée) avant de prendre le vélo, et il ne pourra être détaché (jugulaire ouverte) avant le retour du vélo dans la zone de transition.
- Montée et descente du vélo : Le concurrent doit monter sur son vélo après la ligne de montée (Bike-out) et descendre avant la ligne de descente (Bike-in).
- Vélo utilisé : Le concurrent doit terminer la course sur le même vélo avec lequel il a commencé la compétition.
- Drafting : Le drafting (rouler en slipstream, c'est-à-dire derrière un autre concurrent) est autorisé. Vélo Type Contre La Montre et VAE interdits.
- Prolongateur sur vélo classique interdit.
- Dépassement : Un concurrent ne peut en aucun cas bloquer un autre concurrent. Le concurrent le plus lent doit céder le passage au concurrent plus rapide, qui doit dépasser en toute sécurité.
- Numéros : Le numéro du dossard doit être visible à tout moment. Ceinture porte dossard conseillée.

Course à pied

- Chaussures : Les participants doivent porter des chaussures adaptées à la course. Il est interdit de courir torse nu.
- Le dossard doit être visible à tout moment.

Transition

- La zone de transition course à pied vers vélo sera strictement définie. Les participants devront respecter les consignes des bénévoles présents.
- Les participants pourront entrer dans la zone de transition le matin de la course identifier l'emplacement de leur vélo, ainsi que d'y déposer leur vélo et leur casque.
- Le vélo des participants ne pourra être retiré qu'à l'arrivée en vélo du dernier concurrent.
- La participation au briefing de course est obligatoire pour tous les participants.

5. Ravitaillement

Des points de ravitaillement seront mis à disposition sur l'aire de départ/arrivée de la course. L'organisation mettra en place des solutions de ravitaillement en eau, fruits, sucré/salé.

- Jeter des déchets en dehors des zones désignées est strictement interdit. Tout participant ne respectant pas cette consigne pourra être disqualifié.
- Il est de la responsabilité de chaque participant de maintenir une hydratation adéquate tout au long de la course.

6. Sécurité et services médicaux

- Un dispositif médical sera présent sur le parcours et à l'arrivée pour répondre à toute urgence.
- En cas de blessure, malaise ou accident, le participant doit immédiatement signaler sa situation à un bénévole ou à un membre de l'organisation.
- Le participant doit être maître de son équipement et maîtriser les techniques propres à chacune des deux disciplines, notamment en cyclisme.

7. Assurance

Chaque participant doit être couvert par une assurance personnelle. L'organisateur recommande fortement de souscrire à une assurance complémentaire couvrant les accidents et la responsabilité civile.

L'organisateur est couvert par une assurance responsabilité civile, mais il décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, casse, perte, etc.) aux biens personnels des participants, même s'ils sont sous la garde de l'organisation.

8. Respect de l'environnement

Le respect de l'environnement est une priorité. Chaque participant s'engage à ne pas jeter de déchets en dehors des zones désignées et à respecter les consignes écologiques de l'événement.

Il est de la responsabilité de chaque participant de veiller à ne pas polluer le parcours, que ce soit avec des emballages ou autres déchets.

9. Disqualification et pénalités

Les participants qui enfreignent les règles de sécurité, adoptent un comportement antisportif, ou qui ne respectent pas les instructions des commissaires de course seront pénalisés ou disqualifiés, à la discrétion des organisateurs. Les pénalités incluent, sans s'y limiter :

- Disqualification immédiate.
- Pénalité de temps ajoutée au chronométrage final.

10. Classement et récompenses

- Classement : Les résultats seront affichés à l'arrivée et publiés en ligne sur le site officiel de l'événement.
- Récompenses, pour les trois premiers Hommes, Femmes, et premiers des relais (hommes, femmes, mixte (H/F))

11. Annulation de l'événement / Modification du parcours

- En cas de force majeure (conditions météorologiques extrêmes, raisons de sécurité publique, etc.), l'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de modifier l'épreuve.
- Les participants seront informés en temps utile via le site web et les réseaux sociaux de l'événement.

Les parcours peuvent être modifiés en fonction des conditions de sécurité et des autorisations préfectorales.

- Annulation du fait du participant :

Les annulations seront possibles jusqu'au 04 avril 2026 à 20h sur présentation d'un justificatif médical. Le remboursement de l'inscription se fera alors à hauteur des frais d'inscription hors remboursement des frais de gestion.

- Annulation du fait de l'organisateur :

En cas d'annulation ou d'interruption de l'épreuve pour toute raison hors du contrôle de l'Organisateur (décisions des autorités publiques, risques d'intempéries...), les frais d'inscription seront remboursés hors remboursement des frais de gestion.

12. Responsabilité

En vous inscrivant à l'événement, vous certifiez être en bonne santé et apte à participer à ce duathlon. Vous vous engagez à respecter l'intégralité du règlement et à accepter la décision des organisateurs en cas de litige.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de blessure, accident, ou dommage survenant avant, pendant ou après la course.

Nous vous souhaitons une excellente préparation et une très belle course !

Pour toutes informations complémentaires, veuillez nous contacter par email à asnavarrais@gmail.com.